

Service instructeur

Service du Développement
Economique, de l'Enseignement
Supérieur et du Tourisme

N° 2e/67-07

Service consulté

Association Départementale
du Tourisme

AIDE A L'HOTELLERIE

Résumé : Il est proposé d'attribuer une aide de 13 750 € à l'hôtel de la Bourse à MULHOUSE qui réalise des investissements à hauteur de 310 283 € HT.

L'hôtel-restaurant de la Bourse à MULHOUSE a formulé une demande d'aide financière au titre de l'aide à l'hôtellerie.

Ce dossier, ayant fait l'objet d'une demande de subvention avant le 1er janvier 2007, est instruit sur la base des critères d'aide à l'hôtellerie familiale adoptés par l'Assemblée Départementale en 2001 et non ceux du nouveau dispositif mis en place avec le Conseil Régional à compter du 1er janvier 2007.

Les modalités d'application (versement, validité, contreparties, résiliation) de cette intervention sont arrêtées dans le cadre d'une convention entre le Département et le maître d'ouvrage. A noter que le dispositif d'aide départementale ne concerne que la partie hôtelière des établissements et exclut les hôtels affiliés à une chaîne intégrée et les exploitations concédées.

Cette demande est soumise à votre examen dans le cadre du présent rapport dont vous trouverez en annexe une fiche de synthèse plus détaillée. Le tableau de synthèse ci-après présente de façon récapitulative ce projet d'investissement hôtelier.

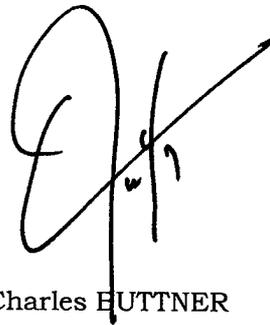
Nom de l'hôtel	Montant de l'investissement	Travaux	Taux	Plafond d'aide	Proposition	Obs.
Hôtel de la Bourse M. Philippe BOHRER	310 283 € HT	Travaux divers de rénovation / mise en valeur de la façade / création d'une salle de jeux et d'un espace séminaires	10%	60 000 €	13 750 €	
Total :	310 283 € HT				13 750 €	

Au total, l'aide proposée s'élève à 13 750 € pour l'hôtel susmentionné qui prévoit un investissement global de 310 283 € HT.

En conséquence, je vous propose :

- de donner votre accord sur l'attribution d'une subvention de 13 750 € à la Sàrl « Camille B » (Hôtel de la Bourse) ;
- de m'autoriser à signer la convention type d'attribution de subvention correspondante avec le maître d'ouvrage concerné ;
- de prélever le crédit correspondant sur l'enveloppe 89700, chapitre 204, nature 2042, fonction 94, programme F041, du budget départemental.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'C' followed by 'EUTTNER' in a more standard script.

Charles EUTTNER

HOTEL LA BOURSE
M. Philippe BOHRER
14, rue de la Bourse - 68100 MULHOUSE

1. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT

L'hôtel de la Bourse a été repris par M. BOHRER en avril 2005, alors que l'établissement en déclin connaissait des difficultés financières. L'ancien propriétaire avait engagé un programme de rénovation, afin d'adapter le bâtiment aux nouvelles attentes de la clientèle et aux diverses normes de sécurité. Ce programme a été engagé mais n'a pu être mené à terme.

L'établissement classé 3 étoiles propose 48 chambres toutes équipées de sanitaires complets. Adhérent à la chaîne volontaire Best-Western, il accueille principalement une clientèle d'affaires qui apprécie sa localisation au cœur de MULHOUSE.

Les chambres sont équipées de connexions Internet et l'établissement dispose du WiFi.

Les murs appartiennent à la sàrl « Camille B » qui assurera la maîtrise d'ouvrage du projet, l'exploitation étant assurée par le biais de la Sàrl « Hôtellerie et Tradition ». M. BOHRER étant propriétaire de plusieurs établissements sur la région, le fonctionnement quotidien a été confié à un directeur.

L'établissement emploie à ce jour 7 salariés.

2. LE PROJET

Afin de pouvoir répondre aux attentes de sa clientèle et de donner une nouvelle dimension à l'établissement, M. BOHRER envisage d'engager d'importants travaux qui devraient s'échelonner jusqu'en 2009.

Une première phase de travaux, objet de la présente demande prévoit :

- la mise en valeur de la façade
- la mise aux normes de sécurité du système électrique et du système de sécurité
- la mise en place d'un parquet au rez-de-chaussée (espace détente et salle petit déjeuner)
- la rénovation de l'accueil
- la création d'une salle de jeux
- la création d'un espace séminaires

Ces travaux ont été évalués par l'architecte à 310 283 € HT (honoraires inclus). Les travaux de mise aux normes ne pouvant être retenus au titre du présent dispositif, le budget éligible s'élève à 137 500 € HT.

Une fois ces travaux achevés, il est prévu d'augmenter la capacité d'accueil de l'établissement (création de 15 chambres et d'une suite de luxe), de mettre en place la climatisation, de rénover une partie des chambres. Cette deuxième phase de travaux devrait être engagée fin 2007.

Un prêt de 400.000 € a été contracté pour assurer le financement de cette première tranche et le rachat d'un certain nombre de travaux réalisés par la société d'exploitation. Un autofinancement de 21.000 € sera assuré.

Une demande de subvention a également été présentée au Conseil Régional. Le dossier y est en cours d'instruction.

3. PROPOSITION D'INTERVENTION DU CONSEIL GENERAL

S'agissant d'un établissement 3 étoiles, l'hôtel de la Bourse est éligible au dispositif d'aide à l'hôtellerie familiale et indépendante du Conseil Général du Haut-Rhin, dans le cadre du développement qualitatif de l'hôtellerie de bon confort.

Au titre du dispositif susmentionné, le maître d'ouvrage peut bénéficier d'une subvention de 10% du coût HT des investissements éligibles, plafonnée à 60.000 € sur 3 ans.

Aussi, il est proposé d'attribuer à la Sàrl « Camille B », une subvention de 13.750 €, correspondant à 10% du budget éligible plafonné à 137.500 € HT.